



Saison 2016 – 2017 COMMISSION SPORTIVE

PV n° 3 lundi 17 octobre 2016 à 19h30
A Monéteau (Club House)



Présent(e)s : Mmes Marie-Anne Garcia, Barbara Charles et Sylvie Valtat
Mrs Laurent Renard, Sylvain Brouillard, Jean-Pierre Darlot, Reynald Lecot, Cyril Roualet et Didier Thélémaque.

Invité : Didier Taffineau (Président Comité 89).

Excusées : Françoise Badin, Delphine Plat

1. **Débriefe Période Sportive Octobre 2016**

Le président du Comité Didier Taffineau remercie l'ensemble de la commission sportive 89, pour l'excellent travail réalisé en ce début de saison. Il remercie, en particulier, son président Laurent Renard pour la rédaction de ses courriels dont le contenu et la forme sont appréciés de chacun, ainsi que le répartiteur et 1^{er} Vice-Président du Comité Cyril Roualet qui informe et répond aux clubs avec sérénité et respect de chacun.

Le « Coup de gueule » de Laurent a permis de faire le point sur l'organisation difficile de ce début de saison, difficile pour tout le monde, clubs comme commissions du Comité.

Il y a eu des problèmes de communication, à tous les niveaux, Ligue, Comité, mais aussi Clubs. En effet, la Ligue a dévoilé très tardivement les plateaux et, notamment l'attribution des lieux. Les scores, dont le tableau fourni était à remplir maximum le dimanche soir par les clubs recevant, ont tardé à être retournés auprès de la Ligue pour construire les plateaux suivants.

Cette nouvelle organisation en plateaux qualificatifs, a fortement perturbé l'organisation mise en place par la Commission Sportive 89, en ce début de saison. Mais cela n'excuse en rien les 50% de forfaits enregistrés sur notre Comité.

Pour la saison prochaine, le calendrier de début de saison sera sans nulle doute, revu et corrigé, tant à la Ligue qu'au Comité. Par contre, la Commission Sportive 89 infligera les sanctions sportives et financières aux forfaits, puisque la souplesse de ce début de saison a conduit les clubs à des dérives très excessives.

2. **Traitement des litiges de début de saison**

Litiges Séniors : seul championnat actuellement opérationnel

Des joueurs sans licence (après 3 semaines de championnat !!) ou non surclassés, sont quelques litiges enregistrés et à traiter.

Match n°6 : Girard Tom (BC993219) FR Augy – Vaux, joueur non surclassé.

Besoin d'identifier s'il s'agit d'une erreur de saisie de la part du club ou du secrétariat du Comité, et voir avec le secrétariat pour rectification.

Par contre, si le joueur n'était effectivement pas surclassé, une sanction sportive et financière sera prise.

Contrôle fait par le secrétariat, sur classement validé par notre secrétariat.

Les licences de la CTC – US Joigny : si le club porteur est US Joigny (à vérifier sur la feuille d'engagement) il faut vérifier l'ensemble des rencontres et voire si la règle du nombre de joueurs est respectée. Les Joueurs n'appartenant pas à Joigny doivent avoir une licence AS.

En fait l'équipe SM de la « CTC Yonne Centre » joue sous la forme d'Entente (EN) et non d'Inter-Equipe (IE), le non officiel de cette équipe est = EN - CTC Yonne Centre. Donc pas besoin de licence AS les règles en Entente sont très flexibles.

Match n°9 du 01/10/2016 Vivier Dennemont Quentin, du CA St-Georges, joueur non surclassé.

Vérifier le sur classement de Vivier Dennemont Quentin = Besoin d'identifier s'il s'agit d'une erreur de saisie de la part du club ou du secrétariat du comité et voir avec le secrétariat pour rectification.

Par contre, si le joueur n'était effectivement pas surclassé, une sanction sportive et financière sera prise.

Contrôle fait par le secrétariat, sur classement validé par notre secrétariat.

Match n°505 DM U15 : Persévérante Pontoise / E Sens Paron B 2 : un même joueur inscrit 2 fois sur la feuille de match. Des explications seront demandées aux OTM et une information sera faite aux arbitres de la rencontre. Le résultat du match reste acquis.

3. **Construction des championnats départementaux 89/58 – 2016/2017**

Tous les calendriers sont en Annexe 1

- **DU13M** : 14 équipes engagées + CASG non qualifié en région (BB Vermenton et US Joigny en région) pour le championnat qui démarre le **5 novembre**.
 - Suite aux 2 journées de Pré Championnat : 2 poules de niveau
 - 1 poule haute de 8 équipes (DU13 M1)
 - 1 poule basse de 7 équipes (DU13 M2)
- **Poule DU13M1** : CASG, US Seignelay, BB Vermenton 2, E Sens Paron B, P. Pont, AS Héry, US Villeneuve et S. Brienon.
- **Poule DU13M2** : Avallon BC, AS Tonnerre, Aillant SB, Ancy le Franc, ASUC Migennes, Stade Auxerrois et CTC Yonne Centre – US Joigny.

14 journées à placer sur le calendrier, à partir du 5/11.

Le Challenge Départemental fixé samedi 18/02/2017 (1^{er} week-end des vacances scolaires) et le Challenge régional, le samedi 01/04/2017

A l'issue de la phase Aller du championnat, les 4 premiers de la poule DU13M1 seront qualifiés pour les ¼ de finale de la Coupe de l'Yonne.

- **DU13F** : 8 équipes : BB Vermenton, US Toucy 2, USC Monéteau 2, US Toucy 1, E Sens Paron B, Ancy le Franc, S. Brienon et Stade Auxerrois.

- Suite aux 2 journées de Pré Championnat : 1 seule poule (DU13F)
- Même calendrier que les DU13M1 (avec une seule poule)
- A l'issue de la phase Aller du championnat, les 4 premiers de la poule DU13F1 seront qualifiés pour les ¼ de finale de la coupe de l'Yonne.

- **DU15M** : 9 équipes départementales + CTC Yonne Centre AILLANT non qualifié en région.

Un championnat à 10 n'étant pas possible dans notre calendrier intégrant les qualificatifs de Coupe de l'Yonne : 2 poules de niveau

- **DU15M1** : CTC Yonne Centre AILLANT, CASG 1, Avallon BC, US Villeneuve, P. Pont
- **DU15M2** : ESPB 2, Tonnerre, Seignelay, CASG 2, S Auxerrois 2

Championnat en 2 phases :

- Phase 1 : en match simple – du 05/11 au 03/12
Le 1^{er} à l'issue de la phase 1 de la poule DU15M1 sera qualifié pour le tournoi interdépartemental de Bourgogne
- Phase 2 : championnat Aller – Retour traditionnel

A l'issue du championnat qualificatif Coupe de Yonne, CASG 1 et Avallon BC qualifiés pour le ¼ de finale de la Coupe de l'Yonne.

- **U15F** : 4 équipes + 1 équipe du 58 CA St Georges, BB Vermenton, E Sens Paron B, AS Tonnerre et U Cosne BC

Même calendrier que les U15M (avec une seule poule)

Championnat en 2 phases :

- Phase 1 : en match simple – du 05/11 au 03/12
Le 1^{er} à l'issue de la phase 1 sera qualifié pour le tournoi interdépartemental de Bourgogne
- Phase 2 : championnat Aller – Retour traditionnel

A l'issue du championnat qualificatif Coupe de Yonne, CASG et E Sens Paron B qualifiées pour le ¼ de finale de la Coupe de l'Yonne

- **U17F** : 3 équipes du 89 (retrait de l'ESPB) et aucune du 58.
Pas de championnat possible avec 3 équipes
La commission, par son président, va inciter l'US Toucy, Avallon BC et S. Brienon à jouer avec le Comité 21, si ce Comité peut nous accueillir dans son championnat départemental.

- **U17M** : 8 équipes dont 2 équipes du 58+ IE ADN Basket JS Marzy (Club du 58 non qualifié en région)

Un championnat à 10 n'étant pas possible dans notre calendrier intégrant les qualificatifs de Coupe de l'Yonne : 2 poules de niveau :

- **DU17M1** : IE ADN Basket JS Marzy, AS Héry, Elan Sens Paron B, AS Tonnerre, CA St Georges 2 et BC Coulanges les Nevers
- **DU17M2** : US Toucy, Stade Auxerrois, S. Brienon et US Charitoise

Championnat en 2 phases :

- Phase 1 : en match simple – du 05/11 au 03/12

Le 1^{er} à l'issue de la phase 1 de la poule D U17M1 sera qualifié pour le tournoi interdépartemental de Bourgogne

- Phase 2 : championnat Aller – Retour traditionnel

A l'issue du championnat qualificatif Coupe de Yonne, AS Héry et CASG 2 qualifiés pour le ¼ de finale de la Coupe de l'Yonne

- **DF1** : 7 équipes dont 3 équipes du 58 :

USC Monéteau 3, CA St Georges 1, CA St Georges 2, EN CTC Pont Sens Paron 2, Espérance Corvol Basket, Entente Nord Nivernais et ASA Vauzelle 2

A l'issue du championnat qualificatif (sous forme de plateaux les dimanches) Coupe de Yonne, CA St-Georges 2 et USC Monéteau 3 sont qualifiés pour les 1/2 finales du Trophée de l'Yonne SF.

→ La fin des championnats est fixée au samedi 3 juin 2017, sans rattrapage après cette date.

4. **Questions diverses**

Laurent Renard, Président de la Commission Sportive, remercie ses membres pour leur investissement et leur soutien, en espérant que ce début de saison ne se renouvelle pas. Malgré ce début de saison très difficile, nous resterons sur notre ligne de conduite, faire jouer les jeunes (et les moins jeunes), du département !

Google drive : nous devons faire quelques changements sur la « feuille des erreurs », notamment en supprimant les erreurs non amendables. Cette fiche sera traitée sur Excel avec les amendes générées directement. Cette fiche sera envoyée au club pour l'avertir et elle générera un fichier pour totaliser les amendes en fin de saison.

Fin de séance : 0h30

Prochaine réunion → Lundi 05-12-2016 à 19h30

A Monéteau

Secrétaire de séance,

Sylvie VALTAT

Président Commission Sportive 89

Laurent RENARD